



Rapport trimestriel

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2002

Bourse

Bourse de Toronto : MB

Actions en circulation

(au 30 juin 2002)

26 808 361 actions ordinaires

Performance du titre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2002

TSX	(\$ CA)
Haut :	20,65 \$
Bas :	16,00 \$
Fermeture :	19,65 \$
Volume moyen :	92 800

Agent des transferts et agent comptable des registres

Compagnie Trust CIBC Mellon
1.800.387.0825

Faits saillants financiers

(tous les montants sont en millions de dollars US, à l'exception des montants par action)

	<u>T2 2002</u>	<u>T2 2001</u>
Produits d'exploitation - nets	22,6 \$	15,2 \$
BAIIA	1,3 \$	0,1 \$
Perte nette	2,7 \$	3,1 \$
Perte par action - de base	0,11 \$	0,16 \$
Perte par action - avant éléments inhabituels	0,02 \$	0,13 \$

Relations avec les investisseurs

Brahm Segal
Mega Bloks inc.
514.333.3339 poste 434

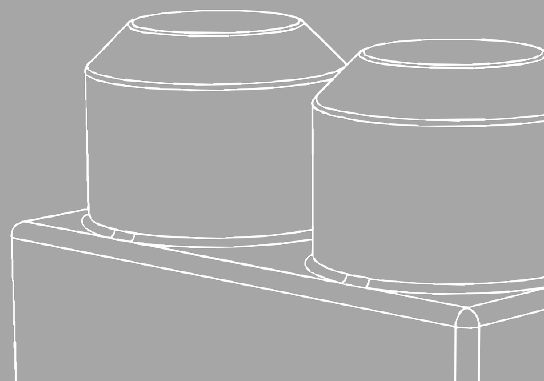
Nathalie Bourque
Le Cabinet de relations
publiques National inc.
514.843.2309

www.megabloks.com



T2: Rapport trimestriel

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2002



Aux actionnaires,

Nous sommes heureux de vous faire part des résultats de notre Compagnie pour le second trimestre se terminant le 30 juin 2002, notre premier rapport à titre d'émetteur assujéti.

Comparativement à la même période l'an dernier, les produits d'exploitation nets se sont accrus considérablement (22,6 millions \$ vs 15,2 millions \$), tout comme le bénéfice brut (9,5 millions \$ vs 6,1 millions \$) et le BAIIA (1,3 million \$ vs 0,1 million \$) ainsi que notre perte par action avant éléments inhabituels (0,02 \$ vs 0,13 \$).

Le 30 mai, la Cour fédérale du Canada a rejeté la requête de Lego visant à défendre sa marque de commerce concernant l' "aspect" des boutons utilisés pour nos pièces de "Micro" MEGA BLOKS². Le 20 juin, Lego a interjeté appel de ce jugement et nous sommes confiants que la Cour adjugera une fois de plus en notre faveur.

Au niveau de l'exploitation, les faits saillants du deuxième trimestre consistent en l'ouverture d'un nouveau centre de distribution de 440 000 pieds carrés à Montréal (à cinq minutes de notre usine) et la reconfiguration de nos installations d'assemblage incluant l'équipement de manutention automatisée des palettes. Ces changements allégeront nos coûts et notre logistique durant nos pointes des troisième et quatrième trimestres tout en améliorant notre service à la clientèle.

Les ventes au détail nord-américaines dans le secteur des jouets de construction ont continué à déclasser celles des jouets traditionnels tout au long du second trimestre et nous croyons que nous sommes bien placés pour réaliser une très solide performance cette année. La performance de notre marché international est très encourageante, comme en fait foi la croissance de plus de 100 % de nos produits d'exploitation nets, alors que l'expansion de notre espace tablette continue de croître chez nos principaux détaillants européens.

Au troisième trimestre, la Compagnie aborde une étape des plus stimulantes alors que nous lançons nos nouveaux produits de l'automne 2002. Ceux-ci sont en pleine production et arrivent maintenant dans les magasins après avoir été validés auprès des enfants. Nos résultats de ventes initiales confirment notre conviction que ces lancements de produits seront parmi les meilleurs. En conséquence, nos perspectives pour 2002 demeurent positives.

Marc Bertrand
Président et chef de la direction

Vic Bertrand
Vice-président exécutif
et chef de l'exploitation

Le 1^{er} août 2002



ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

La présente analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société devrait être lue parallèlement aux états financiers consolidés non vérifiés ainsi qu'aux notes complémentaires pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2002, de même que parallèlement aux états financiers consolidés vérifiés et à l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2001, comme il est énoncé dans le prospectus avec supplément RFPV daté du 2 mai 2002. Les présents états financiers consolidés ont été dressés selon les mêmes principes comptables suivis dans les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2001.

(À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars US.)

Aperçu

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. Aux fins de présentation, la Société prépare ses états financiers en dollars US, puisqu'il s'agit là de sa monnaie de mesure. La Société exerce des activités dans deux régions géographiques : l'Amérique du Nord, qui inclut le Canada et les États-Unis, et l'étranger, qui englobe tous les autres territoires.

Le 9 mai 2002, la Société a clôturé avec succès son premier appel public à l'épargne ("placement") annoncé le 2 mai 2002. Par l'entremise de ce placement, la Société a émis 7 250 000 actions de trésorerie au prix de 14,50 \$ CA l'action, entraînant un produit brut de 105 125 000 \$ CA. Parallèlement à la clôture de ce placement, la Société a conclu, avec un consortium bancaire, une nouvelle facilité de crédit totalisant 75,0 M\$.

Puisque ce placement a donné lieu à un marché public actif touchant au moins 25 % des actions ordinaires de la Société, il constitue un événement de liquidité et, ainsi, tous les porteurs d'options, en vertu du régime d'options d'achat d'actions modifié et refondu à l'intention des cadres de la Société qui a été adopté le 30 septembre 1999, peuvent recevoir une prime de liquidité lorsque leurs options deviennent acquises. La Société versera environ 2,6 M\$ en primes de liquidité, dont un montant d'environ 1,1 M\$ a été payé à la clôture du placement. Le montant de 2,6 M\$ a été comptabilisé à titre d'élément inhabituel au cours du deuxième trimestre de 2002. En vertu des modalités de la facilité de crédit existante, des frais d'environ 2,3 M\$ ont été payés au consortium bancaire après l'annulation de tous les engagements de prêt. Ce montant a aussi été inscrit à titre d'élément inhabituel durant le deuxième trimestre de 2002. De plus, les prêteurs de la nouvelle facilité de crédit ont reçu des honoraires d'environ 1,5 M\$ à la conclusion de ladite facilité. Ce montant est amorti sur la durée de la nouvelle facilité de crédit.

Le 30 mai 2002, la Section de première instance de la Cour fédérale du Canada a rejeté l'action intentée contre la Société le 20 décembre 1996

par Kirkby AG et LEGO Canada Inc. (collectivement, "LEGO"). LEGO prétendait avoir des droits exclusifs sur l'"aspect" des boutons de sa brique standard LEGO et alléguait que la fabrication et la vente des blocs de construction "Micro" MEGA BLOKS² de la Société constituaient une concurrence déloyale en vertu de la *Loi sur les marques de commerce*. Le 20 juin 2002, LEGO a porté la décision en appel auprès de la Cour fédérale d'appel.

Au cours du deuxième trimestre de 2002, la Société a reçu et accepté une proposition de nouvelle cotisation de l'Agence des douanes et du revenu du Canada ("ADRC") pour la période couvrant les exercices 1996 à 1999 de la Société. En vertu de cette proposition, l'ADRC rejette le traitement de certaines dépenses déduites par la Société. Les dépenses rejetées par l'ADRC ont trait, pour la plupart, à l'opération de restructuration du capital effectuée en 1996 alors qu'un groupe d'investisseurs menés par Blackstone Capital Partners II Merchant Banking Fund L.P. ont acquis une participation d'environ 80 % dans la Société.

Selon les estimations de la Société, le total des impôts sur les bénéfices autrement exigibles, y compris les intérêts courus à compter du rejet des dépenses susmentionnées, s'élèverait à environ 1,2 M\$. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2001, la Société a inscrit une provision pour impôts non récurrente de 3,0 M\$ relativement à la vérification fiscale effectuée par l'ADRC. À la suite de l'acceptation de la proposition de nouvelle cotisation par la Société, une contre-passation d'environ 1,8 M\$ de cette provision pour impôts non récurrente a été portée aux bénéfices au cours du trimestre terminé le 30 juin 2002. Par ailleurs, la Société a engagé une charge de 0,7 M\$ au titre de services professionnels rendus dans le cadre du règlement de la vérification fiscale effectuée par l'ADRC. Cette charge non récurrente a été inscrite à titre d'élément inhabituel pour le trimestre terminé le 30 juin 2002.

Résultats d'exploitation

Le tableau suivant présente un résumé des principales données financières consolidées en regard de données comparables pour la même période de l'exercice précédent :

	Trimestres terminés les 30 juin				Semestres terminés les 30 juin			
	2002		2001		2002		2001	
	\$	% des produits d'exploitation nets	\$	% des produits d'exploitation nets	\$	% des produits d'exploitation nets	\$	% des produits d'exploitation nets
(tous les montants sont en milliers de dollars US, à l'exception des montants relatifs aux actions)								
Produits d'exploitation nets	22 558	100,0%	15 232	100,0%	41 266	100,0%	30 408	100,0%
Coût des produits vendus	13 075	58,0%	9 127	59,9%	23 536	57,0%	18 354	60,4%
Bénéfice brut	9 483	42,0%	6 105	40,1%	17 730	43,0%	12 054	39,6%
Frais de marketing, de recherche et développement et de publicité	2 938	13,0%	1 962	12,9%	5 273	12,8%	3 812	12,5%
Autres frais de vente, de distribution et d'administration	6 533	29,0%	5 114	33,6%	12 362	30,0%	9 588	31,5%
Perte (gain) de change	(339)	(1,5%)	275	1,8%	(170)	(0,4%)	1 215	4,0%
Éléments inhabituels	5 816	25,8%	962	6,3%	5 816	14,1%	3 049	10,1%
Perte d'exploitation	(5 465)	(24,2%)	(2 208)	(14,5%)	(5 551)	(13,5%)	(5 610)	(18,5%)
Frais d'intérêt, montant net	1 072	4,8%	2 628	17,2%	2 841	6,9%	5 344	17,6%
Perte avant impôts	(6 537)	(29,0%)	(4 836)	(31,7%)	(8 392)	(20,4%)	(10 954)	(36,1%)
Impôts sur les bénéfices	(3 863)	(17,1%)	(1 692)	(11,1%)	(4 449)	(10,8%)	(3 820)	(12,6%)
Perte nette	(2 674)	(11,9%)	(3 144)	(20,6%)	(3 943)	(9,6%)	(7 134)	(23,5%)
Perte par action - de base	(0,11)		(0,16)		(0,18)		(0,38)	
Perte par action - avant éléments inhabituels ⁽¹⁾	(0,02)		(0,13)		(0,08)		(0,27)	
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation - de base	23 766 645		19 524 251		21 657 167		18 966 238	
BAIIA ⁽²⁾	1 343	6,0%	79	0,5%	2 551	6,2%	154	0,5%
Données en dollars CA ⁽³⁾								
Produits d'exploitation nets	34 259		23 133		62 671		46 181	
BAIIA ⁽²⁾	2 040		120		3 874		234	
Perte nette	(4 061)		(4 775)		(5 988)		(10 834)	
Perte par action - de base	(0,17)		(0,24)		(0,27)		(0,58)	
Perte par action - avant éléments inhabituels ⁽¹⁾	(0,03)		(0,20)		(0,12)		(0,41)	

(1) La perte par action avant les éléments inhabituels est calculée en excluant tous les éléments inhabituels ainsi que tous les ajustements d'impôts non récurrents.

(2) Le BAIIA représente le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement, perte de change et éléments inhabituels. Le BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure du rendement financier en vertu des principes comptables généralement reconnus. Les éléments exclus du BAIIA sont importants pour la compréhension et l'évaluation du rendement financier. Le BAIIA est une mesure clé utilisée par la direction afin d'évaluer les activités de la Société et de fournir des renseignements utiles aux investisseurs. Le BAIIA ne devrait pas être pris en considération hors contexte et ne peut remplacer le bénéfice net, les flux de trésorerie liés à l'exploitation, à l'investissement et au financement, ni toute autre donnée des états financiers présentée dans les états financiers consolidés à titre d'indicateurs du rendement financier ou des liquidités. Puisque le BAIIA n'est pas une mesure établie conformément aux principes comptables généralement reconnus, le BAIIA, comme il est présenté, ne peut être comparé à d'autres mesures semblables d'autres sociétés.

(3) Les données financières en dollars US sont converties en dollars CA au 30 juin 2002, au taux de change de 1,5187 \$ CA pour 1,00 \$ US, selon la méthode de conversion de convenance.

Produits d'exploitation nets

Les produits d'exploitation nets pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2002 se sont chiffrés à 22,6 M\$ comparativement à 15,2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2001, soit une augmentation de 48,1 %. En Amérique du Nord, les produits d'exploitation nets se sont accrus, passant de 10,3 M\$ pour le deuxième trimestre de 2001 à 12,6 M\$ pour le deuxième trimestre de 2002, ce qui constitue une croissance d'environ 23,0 %. La Société a également enregistré une hausse de ses produits d'exploitation nets découlant de ses activités à l'étranger qui sont passés de 5,0 M\$ en 2001 à 9,9 M\$ en 2002, soit un bond d'environ 100,1 %. Au cours du deuxième trimestre de 2002, le succès continu des gammes de produits de la Société, l'augmentation de l'espace occupé par les produits de la Société sur les étagères et des promotions, l'expansion dans de nouveaux marchés internationaux et l'obtention de nouveaux comptes de détail ont contribué à la croissance globale.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les produits d'exploitation nets ont progressé de 35,7 % pour s'établir à 41,3 M\$, contre 30,4 M\$ pour la période correspondante de 2001.

Bénéfice brut

Le bénéfice brut du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2002 s'est établi à 9,5 M\$, comparativement à 6,1 M\$ pour la même période en 2001, soit une augmentation de 3,4 M\$, ou 55,3 %. Exprimé en pourcentage des produits d'exploitation nets, le bénéfice brut s'est établi à 42,0 % pour le deuxième trimestre, comparativement à 40,1 % pour la même période en 2001. L'augmentation du bénéfice brut reflète principalement la progression des ventes, de même qu'un changement favorable dans l'assortiment des produits vendus.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, le bénéfice brut a totalisé 17,7 M\$, contre 12,1 M\$ pour la période correspondante de 2001, soit une progression de 5,6 M\$ ou 47,1 %. Exprimé en pourcentage des produits d'exploitation nets, le bénéfice brut s'est établi à 43,0 % pour le semestre terminé le 30 juin 2002, comparativement à 39,6 % pour la période correspondante de 2001.

Frais de marketing, de recherche et développement et de publicité

Les frais de marketing, de recherche et développement et de publicité pour le deuxième trimestre de 2002 se sont établis à 2,9 M\$, comparativement à 2,0 M\$ pour la même période en 2001, soit une augmentation de 0,9 M\$ ou 49,7 %. Les frais de marketing, de recherche et développement et de publicité ont représenté 13,0 % des produits d'exploitation nets pour le deuxième trimestre de 2002, comparativement à 12,9 % pour la même période en 2001. Cette augmentation résulte principalement d'une augmentation des frais de recherche et développement. Les participations publicitaires versées aux clients ont augmenté proportionnellement aux produits d'exploitation nets.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les frais de marketing, de recherche et développement et de publicité ont atteint 5,3 M\$, comparativement à 3,8 M\$ pour la période correspondante de 2001, soit une augmentation de 1,5 M\$ ou 38,3 %. Les frais de marketing, de recherche et développement et de publicité ont représenté 12,8 % des produits d'exploitation nets pour le semestre terminé le 30 juin 2002, comparativement à 12,5 % pour la même période en 2001.

Autres frais de vente, de distribution et d'administration

Les autres frais de vente, de distribution et d'administration pour le deuxième trimestre de 2002 se sont établis à 6,5 M\$, comparativement à 5,1 M\$ pour la même période en 2001, soit une augmentation de 1,4 M\$ ou 27,7 %. Les autres frais de vente, de distribution et d'administration ont représenté 29,0 % des produits d'exploitation nets pour le deuxième trimestre de 2002, comparativement à 33,6 % pour la même période en 2001. La diminution en pourcentage a été, en majeure partie, attribuable aux avantages accrus liés aux coûts fixes découlant de la hausse des produits d'exploitation nets.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les autres frais de vente, de distribution et d'administration ont atteint 12,4 M\$, comparativement à 9,6 M\$ pour la période correspondante de 2001, soit une hausse de 2,8 M\$ ou 28,9 %. Les autres frais de vente, de distribution et d'administration ont représenté 30,0 % des produits d'exploitation nets pour le semestre terminé le 30 juin 2002, comparativement à 31,5 % pour la même période en 2001.

BAIIA

En conséquence de ce qui précède, le BAIIA pour le deuxième trimestre de 2002 s'est chiffré à 1,3 M\$, comparativement à 0,1 M\$ pour la même période en 2001, ce qui représente une augmentation de 1,2 M\$.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, le BAIIA s'est établi à 2,6 M\$, comparativement à 0,2 M\$ pour la période correspondante de 2001, soit une augmentation de 2,4 M\$.

Perte (gain) de change

Le gain de change pour le deuxième trimestre de 2002 s'est chiffré à 0,3 M\$, par rapport à une perte de change de 0,3 M\$ pour la même période en 2001, soit une amélioration de 0,6 M\$. Cette amélioration au chapitre de la conversion des devises est attribuable surtout à l'incidence favorable de l'augmentation de la valeur de l'euro par rapport au dollar US.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, le gain de change s'est élevé à 0,2 M\$, comparativement à une perte de change de 1,2 M\$ pour la période correspondante de 2001, soit une amélioration de 1,4 M\$.

Éléments inhabituels

Les éléments inhabituels pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2002 ont totalisé 5,8 M\$, comparativement à 1,0 M\$ pour la même période en 2001, soit une augmentation de 4,8 M\$. Les éléments inhabituels comprenaient essentiellement les dépenses liées directement au placement de la Société, y compris une charge non récurrente de 2,6 M\$ inscrite relativement aux primes de liquidités liées à la clôture du placement de la Société et une charge de 2,3 M\$ découlant de l'annulation de tous les engagements de prêt aux termes de la facilité de crédit existante de la Société. De plus, la Société a engagé une charge non récurrente de 0,7 M\$ au titre de services professionnels rendus dans le cadre du règlement de la vérification fiscale effectuée par l'ADRC. Pour le trimestre terminé le 30 juin 2001, les éléments inhabituels de 1,0 M\$ se composaient surtout d'une charge non récurrente relative aux dépenses de déménagement liées à la relocalisation des installations de la Société.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les éléments inhabituels se sont élevés à 5,8 M\$, contre 3,0 M\$ pour la période correspondante de 2001. En 2001, les éléments inhabituels étaient composés principalement d'une charge non récurrente de 1,5 M\$ relative aux dépenses de déménagement liées à la relocalisation des installations de la Société et d'une charge de 1,4 M\$ engagée relativement à une modification apportée à la facilité de crédit existante de la Société.

Perte d'exploitation

En conséquence de ce qui précède, la perte d'exploitation pour le deuxième trimestre de 2002 s'est établie à 5,5 M\$, comparativement à 2,2 M\$ pour la même période en 2001, soit une hausse de 3,3 M\$

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, la perte d'exploitation s'est élevée à 5,6 M\$, comparativement à 5,6 M\$ pour la période correspondante de 2001.

Frais d'intérêt

Les frais d'intérêt pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2002 ont totalisé 1,1 M\$, comparativement à 2,6 M\$ pour la même période en 2001, ce qui représente une diminution de 1,5 M\$ ou 59,2 %, cette diminution est principalement attribuable à la baisse du niveau d'endettement à la suite de la clôture du placement de la Société, le 9 mai 2002. Après la clôture de son placement, la Société disposait d'un montant d'environ 11,0 M\$ en espèces et quasi-espèces, et le total de sa dette s'élevait à approximativement 42,0 M\$, comparativement à environ 100,0 M\$ en mai 2001.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, les frais d'intérêt se sont élevés à 2,8 M\$, contre 5,3 M\$ pour la période correspondante de 2001, soit une diminution de 2,5 M\$ ou 46,8 %.

Impôts sur les bénéfices

Les recouvrements des impôts sur les bénéfices pour le deuxième trimestre terminé le 30 juin 2002 se sont établis à 3,9 M\$, comparativement à 1,7 M\$ pour la même période en 2001. Les recouvrements des impôts sur les bénéfices comprennent un ajustement d'environ 1,8 M\$ découlant de la contre-passation d'une provision pour impôts non récurrente inscrite en 2001 à l'égard de la vérification fiscale de l'ADRC. N'eût été de la contre-passation de cette provision pour impôts non récurrente, le taux d'imposition effectif de la Société se serait établi à 30,9 % au deuxième trimestre de 2002.

Perte nette

En conséquence de ce qui précède, la perte nette de la Société pour le deuxième trimestre de 2002 s'est chiffrée à 2,7 M\$ ou 0,11 \$ par action, comparativement à 3,1 M\$ ou 0,16 \$ par action pour la même période de 2001. La perte par action, avant éléments inhabituels, s'est établie à 0,02 \$ au deuxième trimestre de 2002, soit une amélioration de 0,11 \$ ou 84,6 % par rapport à la période correspondante de 2001, compte tenu de l'augmentation du nombre moyen pondéré d'actions en circulation de 21,7 %.

Pour le semestre terminé le 30 juin 2002, la perte nette de la Société s'est chiffrée à 3,9 M\$ ou 0,18 \$ par action, comparativement à 7,1 M\$ ou 0,38 \$ par action pour la même période en 2001, soit une amélioration de 3,2 M\$ ou 0,20 \$ par action. La perte par action, avant éléments inhabituels, s'est établie à 0,08 \$ en 2002, soit une amélioration de 0,19 \$ ou 70,4 % par rapport à la période correspondante de 2001.

Fluctuations trimestrielles et caractère saisonnier

Historiquement, la Société a observé des fluctuations trimestrielles importantes touchant ses résultats d'exploitation et la direction prévoit que ces fluctuations se poursuivront dans l'avenir. Les résultats d'exploitation trimestriels ne sont pas nécessairement une indication des résultats de toute période future. Les deux premiers trimestres de la Société sont habituellement moins rentables puisque les produits d'exploitation nets reculent, mais les charges d'exploitation fixes restent relativement stables. Ces fluctuations saisonnières sont également vécues par de nombreuses autres sociétés de jouets, comme en témoignent leurs résultats.

Situation de trésorerie et sources de financement

Suivant la clôture de son placement, la Société maintient un bilan solide et bénéficie d'une encaisse excédentaire, laquelle, combinée à la nouvelle facilité de crédit, suffit pour soutenir la stratégie de croissance de la Société. Au 30 juin 2002, le total de la facilité de crédit opérationnelle non utilisée s'élevait à 35,0 M\$, et la Société disposait d'environ 5,3 M\$ en espèces et quasi-espèces. Le total de la dette s'élevait à environ 41,6 M\$, ce qui représente un ratio dette BAIIA d'approximativement 1,1x.

Le caractère saisonnier de l'industrie des jouets entraîne des besoins en fonds de roulement variables tout au long de l'exercice. Les besoins en fonds de roulement de la Société augmentent habituellement au cours des deux premiers trimestres, au moment où les stocks sont accrus en vue de la hausse des ventes dans la deuxième partie de l'exercice.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation, compte tenu des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation, se sont chiffrés à 6,6 M\$ au deuxième trimestre de 2002, comparativement à 6,7 M\$ pour la même période en 2001. Excluant l'inscription de certains éléments inhabituels totalisant 5,8 M\$ et liés essentiellement à la clôture du placement de la Société, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation auraient été inférieurs d'environ 3,9 M\$ au deuxième trimestre de 2002.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour le deuxième trimestre de 2002 se sont établis à 12,0 M\$, contre 2,6 M\$ pour la même période en 2001. Au cours du deuxième trimestre de 2002, les activités de financement ont généré environ 103,2 M\$, principalement grâce à l'émission de capital-actions dans le cadre du placement et à l'obtention d'une nouvelle facilité de crédit auprès d'un consortium bancaire. Les emprunts en vertu de cette nouvelle facilité de crédit et le produit tiré du placement ont été affectés au remboursement de la dette totale de la Société en vertu de la facilité de crédit existante.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le deuxième trimestre de 2002 se sont chiffrés à 4,1 M\$, comparativement à des flux de trésorerie nets provenant des activités de financement de 0,2 M\$ pour la même période en 2001. Au deuxième trimestre de 2002, les activités d'investissement ont surtout consisté en des dépenses en immobilisations pour soutenir l'introduction de nouvelles gammes de produits. Les investissements de 3,2 M\$ dans les immobilisations au deuxième trimestre de 2001 ont été contrebalancés par le produit net tiré de la cession des anciennes installations de la Société.

Risque de change

La Société est exposée à des risques du marché imputables aux fluctuations des taux de change, principalement aux variations de la valeur du dollar US par rapport aux autres devises comme le dollar CA, l'euro, la

livre sterling et le peso mexicain. La politique de la Société est d'atténuer, le cas échéant, son exposition aux risques de marché en couvrant partiellement une telle exposition au moyen, en majeure partie, de contrats de change à terme couvrant les charges libellées en dollars CA et les opérations intersociétés libellées en d'autres devises.

Nouvelles normes comptables

Le 1er janvier 2002, la Société a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés ("ICCA") intitulé "*Rémunérations et autres paiements à base d'actions*". Ce nouveau chapitre définit les normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions versés en contrepartie de biens et de services. Ce chapitre exige que les attributions directes d'actions et les passifs dont la valeur est basée sur le prix des actions ordinaires soient mesurés à la juste valeur à chaque date de publication des états financiers, et que les changements de justes valeurs soient comptabilisés à l'état des résultats. De plus, l'ICCA favorise, mais n'exige pas, l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour tous les autres types de programmes de rémunérations à base d'actions. La nouvelle norme exige également que les renseignements pro forma liés au bénéfice net et au bénéfice par action soient inscrits comme si la méthode de la juste valeur avait été utilisée.

Aucun des régimes de la Société n'est admissible à titre d'attributions directes d'actions ou à titre de régime créant des passifs dont la valeur est basée sur le prix des actions ordinaires. En conséquence, la mise en application de ce chapitre n'a eu aucun effet sur les états financiers. La Société a choisi de ne pas utiliser la méthode de la juste valeur pour comptabiliser ses régimes de rémunération à base d'actions. Si le coût de rémunération pour la Société relativement à la rémunération à base d'actions avait été établi au moyen de la méthode de la juste valeur, la perte nette pro forma de la Société se serait établie à 3,0 M\$ ou 0,13 \$ par action pour le trimestre terminé le 30 juin 2002 et à 4,3 M\$ ou 0,20 \$ par action pour le semestre terminé le 30 juin 2002.

L'ICCA a publié récemment des modifications au chapitre 1650 du Manuel, "*Conversion des devises étrangères*". Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2002, les normes exigent que tous les gains et les pertes de change non matérialisés sur des actifs et des passifs libellés en devises soient inclus dans les résultats de l'exercice, y compris les gains et les pertes sur les actifs et les passifs monétaires à long terme, comme la dette à long terme, qui étaient auparavant reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie résiduelle des éléments connexes. Ces modifications seront appliquées rétroactivement sans retraitement des exercices antérieurs. Au 1er janvier 2002, les crédits reportés comprenaient un montant de 544 000 \$ lié à des gains de change non matérialisés qui ont été portés au crédit des bénéfices non répartis.

MEGA BLOKS INC.

États consolidés des résultats

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)
(non vérifié)

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
	\$	\$	\$	\$
Produits d'exploitation - nets	22 558	15 232	41 266	30 408
Coût des produits vendus	13 075	9 127	23 536	18 354
Bénéfice brut	9 483	6 105	17 730	12 054
Frais de marketing, de recherche et développement et de publicité	2 938	1 962	5 273	3 812
Autres frais de vente, de distribution et administratifs	6 533	5 114	12 362	9 588
Perte (gain) de change	(339)	275	(170)	1 215
Éléments inhabituels (note 9)	5 816	962	5 816	3 049
Perte d'exploitation	(5 465)	(2 208)	(5 551)	(5 610)
Frais d'intérêts	1 072	2 628	2 841	5 344
Perte avant impôts sur les bénéfices	(6 537)	(4 836)	(8 392)	(10 954)
Impôts sur les bénéfices (note 3)	(3 863)	(1 692)	(4 449)	(3 820)
Perte nette	(2 674)	(3 144)	(3 943)	(7 134)
Perte par action	(0,11)	(0,16)	(0,18)	(0,38)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	23 766 645	19 524 251	21 657 167	18 966 238

MEGA BLOKS INC.

États consolidés du déficit
(en milliers de dollars américains)
(non vérifié)

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	(127 229)	(136 542)	(126 504)	(132 552)
Perte nette	(2 674)	(3 144)	(3 943)	(7 134)
Modification de convention comptable (note 2)	-	-	544	-
Solde à la fin	(129 903)	(139 686)	(129 903)	(139 686)

MEGA BLOKS INC.

Bilans consolidés

(en milliers de dollars américains)

	30 juin 2002	31 décembre 2001	30 juin 2001
	\$ (non vérifié)	\$ (vérifié)	\$ (non vérifié)
Actif			
À court terme			
Encaisse et placements temporaires	5 348	7 954	2 279
Débiteurs - clients	22 822	55 707	16 730
Débiteurs - autres	2 429	3 151	4 948
Stocks	24 781	12 026	22 792
Impôts sur les bénéfices	3 058	-	192
Frais payés d'avance	1 519	663	3 726
	59 957	79 501	50 667
Immobilisations	32 289	27 018	26 493
Frais reportés	1 906	-	449
	94 152	106 519	77 609
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire	-	1 416	971
Créditeurs et charges à payer	23 671	16 613	21 353
Impôts sur les bénéfices	-	562	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 7)	3 748	5 097	3 799
	27 419	23 688	26 123
Crédits reportés	-	544	-
Dette à long terme (note 7)	37 844	108 753	98 529
Impôts futurs	5 907	10 321	2 926
	71 170	143 306	127 578
Avoir des actionnaires (déficit)			
Capital-actions (note 8)	152 885	89 717	89 717
Déficit	(129 903)	(126 504)	(139 686)
	22 982	(36 787)	(49 969)
	94 152	106 519	77 609

MEGA BLOKS INC.

États consolidés des flux de trésorerie
(en milliers de dollars américains)
(non vérifié)

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Perte nette	(2 674)	(3 144)	(3 943)	(7 134)
Éléments sans incidence sur les espèces et quasi-espèces				
Perte (gain) de change	(339)	275	(170)	1 215
Amortissements	1 331	1 050	2 456	1 500
Autre	(1 705)	(1 543)	(1 705)	(1 543)
	(3 387)	(3 362)	(3 362)	(5 962)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(3 217)	(3 332)	20 896	23 600
	(6 604)	(6 694)	17 534	17 638
Activités de financement				
Produits de la dette à long terme	40 000	54	40 000	54
Variation du prêt à terme rotatif	(20 000)	4 500	(43 500)	(19 000)
Remboursement de la dette à long terme	(69 134)	(1 806)	(69 778)	(2 289)
Émission d'actions	63 167	-	63 167	7 500
Augmentation (diminution) des charges reportées	(2 055)	-	(2 055)	-
Augmentation (diminution) des crédits reportés	-	(194)	-	(194)
	11 978	2 554	(12 166)	(13 929)
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(4 068)	(3 224)	(6 558)	(5 067)
Produits sur disposition d'immobilisations	-	3 413	-	3 413
	(4 068)	189	(6 558)	(1 654)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	1 306	(3 951)	(1 190)	2 055
Espèces et quasi-espèces au début	4 042	5 259	6 538	(747)
Espèces et quasi-espèces à la fin	5 348	1 308	5 348	1 308
Information supplémentaire :				
Intérêts payés	933	2 765	3 344	5 831
Impôts sur les bénéfices payés	1 709	182	1 709	182

Les espèces et quasi-espèces se composent de l'encaisse et placements temporaires et du découvert bancaire.

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2002 et 2001 (non vérifié)

1. Présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars US, puisqu'il s'agit de la monnaie de mesure de la Société, et ils ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada qui exigent que la direction procède à des estimations et établisse des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, selon les mêmes principes que ceux qui ont été suivis pour les plus récents états financiers vérifiés mentionnés dans la note 1. Ces états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus de concert avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2001.

2. Principales conventions comptables

Régimes de rémunération à base d'actions

Le 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté les nouvelles recommandations du chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés ("ICCA") intitulé "Rémunérations et autres paiements à base d'actions". Ce nouveau chapitre définit les normes de constatation, de mesure et d'information applicables aux rémunérations à base d'actions versés en contrepartie de biens et de services. Ce chapitre exige que les attributions directes d'actions et les passifs dont la valeur est basée sur le prix des actions ordinaires soient mesurés à la juste valeur à chaque date de publication des états financiers, et que les changements de justes valeurs soient comptabilisés à l'état des résultats. De plus, l'ICCA favorise, mais n'exige pas, l'utilisation de la méthode de la juste valeur pour tous les autres types de régimes de rémunération à base d'actions. La nouvelle norme exige également que les renseignements pro forma liés au bénéfice net et au bénéfice par action soient inscrits comme si la méthode de la juste valeur avait été utilisée.

Aucun des régimes de la Société n'est admissible à titre d'attributions directes d'actions ou à titre de régime créant des passifs dont la valeur est basée sur le prix des actions ordinaires. En conséquence, la mise en application de ce chapitre n'a eu aucun effet sur les états financiers. La Société a choisi de ne pas utiliser la méthode de la juste valeur pour comptabiliser ses régimes de rémunération à base d'actions. Si le coût de rémunération pour la Société relativement à la rémunération à base d'actions avait été établi au moyen de la méthode de la juste valeur, la

perte nette pro forma de la Société se serait établie à 3,0 M\$ ou 0,13 \$ par action pour le trimestre terminé le 30 juin 2002 et à 4,3 M\$ ou 0,20 \$ par action pour le semestre terminé le 30 juin 2002.

Conversion des devises

L'ICCA a publié récemment des modifications au chapitre 1650 du Manuel, "Conversion des devises étrangères". Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2002, les normes exigent que tous les gains et les pertes de change non matérialisés sur des actifs et des passifs libellés en devises soient inclus dans les résultats de l'exercice, y compris les gains et les pertes sur les actifs et les passifs monétaires à long terme, comme la dette à long terme, qui étaient auparavant reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie résiduelle des éléments connexes. Ces modifications seront appliquées rétroactivement sans retraitement des exercices antérieurs. Au 1^{er} janvier 2002, les crédits reportés comprenaient un montant de 544 000 \$ lié à des gains de change non matérialisés qui ont été portés au crédit des bénéfices non répartis.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré des actions en circulation durant la période. Avec effet le 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté de façon rétroactive les recommandations du chapitre 3500 du Manuel de l'ICCA, intitulé "Résultat par action". En vertu de l'adoption de la norme révisée, la Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le bénéfice dilué par action. Cette méthode exige que les produits potentiels provenant de la levée des options d'achat soient utilisés pour le rachat des actions ordinaires de la Société au cours moyen du marché durant la période. En conséquence, le nombre d'actions utilisé pour le calcul du bénéfice dilué par action en sera réduit d'autant.

États financiers intermédiaires

Avec effet le 1^{er} janvier 2002, la Société a adopté les normes du chapitre 1751 du Manuel de l'ICCA, intitulé "États financiers intermédiaires". Les déterminations du revenu comptable aux dates intermédiaires reposent évidemment beaucoup plus sur des estimations qu'en fin d'exercice annuel et les résultats des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement une indication des résultats annuels. La direction est d'avis que les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés reflètent tous les ajustements nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière de la Société aux 30 juin 2002 et 2001.

3. Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition utilisé pour calculer la charge d'impôts des résultats trimestriels est le taux prévu par la loi applicable à chacune des filiales de la Société. Le taux d'imposition effectif pour le semestre terminé le 30 juin 2002 correspond à 31,1 %.

4. Information sectorielle

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, soit celui de la fabrication et de la distribution de jouets.

Information géographique

Les tableaux suivants présentent l'information par région géographique. Les produits d'exploitation sont répartis entre les pays suivant l'emplacement des clients :

(en milliers de dollars US)	Trimestres terminés		Semestres terminés	
	les 30 juin		les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Produits d'exploitation nets				
Canada	1 516	756	2 798	1 785
États-Unis	11 117	9 516	22 865	20 428
Autres pays	9 925	4 960	15 603	8 195
	22 558	15 232	41 266	30 408

5. Bénéfice par action

Le bénéfice par action historique ne reflète pas le bénéfice par action courant de la Société en raison de la restructuration du capital mentionnée à la note portant sur le capital-actions. Par conséquent, les données par action présentées ci-dessous ont été calculées comme si la restructuration avait eu lieu.

	Trimestres terminés		Semestres terminés	
	les 30 juin		les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Perte par action - de base	0,11 \$	0,16 \$	0,18 \$	0,38 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	23 766 645	19 524 251	21 657 167	18 966 238

La perte par action diluée n'est pas présentée car l'effet est antidilutif.

6. Caractère saisonnier des opérations

Historiquement, les deux premiers trimestres de l'exercice financier ont toujours présenté un niveau d'activité inférieur et des résultats plus faibles que ceux des deux derniers trimestres.

7. Dette à long terme

Parallèlement à la clôture du placement, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit avec un consortium bancaire qui prévoit les facilités d'emprunt suivantes : a) une facilité de crédit opérationnelle de 35,0 M\$

échéant en mai 2007; b) une facilité à terme de cinq ans de 15,0 M\$ remboursable en versements annuels égaux; et c) une facilité à terme de six ans de 25,0 M\$, dont 95 % du solde sera payable à l'échéance. Les emprunts en vertu de la nouvelle facilité de crédit ont été affectés, conjointement au produit net tiré du placement, au remboursement de toute dette impayée de la Société en vertu de la facilité de crédit existante et des frais et dépenses connexes. Au 9 mai 2002, environ 89,2 M\$ étaient impayés en vertu de la facilité de crédit existante. À la suite de la conclusion de la nouvelle facilité de crédit et au 30 juin 2002, la Société disposait de 35,0 M\$ en vertu de sa facilité de crédit opérationnelle.

Selon les termes de la facilité de crédit existante, des frais approximatifs de 2,3 M\$ ont été payés au consortium bancaire après l'annulation de tous les engagements de prêts. Ce montant a été inscrit à titre d'élément inhabituel durant le deuxième trimestre de l'exercice (voir note 9). De plus, les prêteurs de la nouvelle facilité de crédit ont reçu des honoraires d'un montant de 1,5 M\$ à la conclusion de la facilité. Ce montant est amorti sur la durée de la nouvelle facilité de crédit.

8. Capital-actions

Restructuration du capital-actions

Immédiatement avant la clôture du placement, la Société a approuvé une restructuration selon laquelle, i) tous les détenteurs des actions ordinaires émises et en circulation de catégorie B (10 917 actions ayant une valeur comptable de 0,1 M\$) et de catégorie C (12 000 actions ayant une valeur comptable de 69,7 M\$) ont converti ces actions en actions ordinaires de catégorie A (22 917 actions ayant une valeur comptable de 69,8 M\$), à raison de une action pour une action; ii) les statuts de la Société ont été modifiés afin a) de modifier certaines dispositions se rattachant aux actions ordinaires de catégorie A, b) de diviser la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de catégorie A (1 501 866) à raison de 13 actions ordinaires de catégorie A (19 524 251) pour chaque action ordinaire de catégorie A, c) de renommer les actions ordinaires de catégorie A (19 524 251 actions ayant une valeur comptable de 89,7 M\$) en actions ordinaires (19 524 251 actions ayant une valeur comptable de 89,7 M\$), et d) d'annuler toutes les catégories d'actions ordinaires autorisées mais non émises.

Premier appel public à l'épargne

Le 9 mai 2002, la Société a clôturé avec succès son premier appel public à l'épargne annoncé le 2 mai 2002. En vertu de ce placement, la Société a émis 7 250 000 actions de trésorerie au prix de 14,50 \$ CA l'action pour un produit brut de 105,1 M\$ CA ou 67,2 M\$ avant toutes dépenses liées à l'émission d'actions de 4,0 M\$ (net d'impôts sur les bénéfices de 1,8 M\$). À la suite de la clôture de son placement, la Société a encouru une charge de 2,6 M\$ à titre de primes de liquidités.

Divulgence de renseignements sur la rémunération à base d'actions au deuxième trimestre de 2002

Un nouveau régime d'options d'achat d'actions est entré en vigueur au cours du trimestre terminé le 30 juin 2002, immédiatement avant la clôture du premier appel public à l'épargne. Aux termes de ce régime, les actions ordinaires peuvent être achetées à un prix égal à leur valeur marchande à la date de l'octroi de l'option, et la durée maximale de celle-ci est de dix ans. Le droit de lever les options est acquis sur une période de trois ans. La Société a réservé jusqu'à concurrence de 1 625 000 options à être octroyées aux administrateurs, aux cadres et aux employés de la Société et de ses filiales. Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2002, la Société a octroyé 1 419 986 options d'achat d'actions à des employés et à des administrateurs aux termes de son régime d'options d'achat d'actions.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des options d'achat d'actions en cours au 30 juin 2002 :

	Options	Prix de levée par action	Moyenne pondérée du prix de levée
			(en dollars CA)
En cours au 31 déc. 2001	2 578 173	3,85 \$	3,85 \$
Octroyées	1 419 986	14,50 \$	14,50 \$
Confisquées	(100)	14,50 \$	14,50 \$
Levées	—	3,85 \$	3,85 \$
En cours au 30 juin 2002	3 998 059	3,85 \$ à 14,50 \$	7,63 \$
Options pouvant être levées au 30 juin 2002	1 090 180	3,85 \$	3,85 \$

Si le coût de la Société au titre de la rémunération à base d'actions avait été établi au moyen de la méthode de la juste valeur, la perte nette pro forma de la Société se serait établie comme suit :

(en milliers de dollars US)	Trimestre terminé le 30 juin 2002	Semestre terminé le 30 juin 2002
Perte nette		
Déclarée	2 674 \$	3 943 \$
Pro forma	3 047 \$	4 316 \$
Perte par action		
Déclarée	0,11 \$	0,18 \$
Pro forma	0,13 \$	0,20 \$

Les résultats pro forma ci-dessus ne reflètent que l'incidence de la juste valeur des options octroyées depuis l'adoption, le 1^{er} janvier 2002, des nouvelles recommandations du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, intitulé "Rémunérations et autres paiements à base d'actions". Par conséquent, il est possible que l'incidence pro forma ci-dessus ne soit pas une indication de l'incidence pro forma dans les périodes futures.

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date de l'octroi au moyen du modèle de Black et Scholes et selon les hypothèses suivantes :

Taux de dividende des actions	0 %
Volatilité prévue	33 %
Taux d'intérêt sans risque	5,64 %
Durée de vie prévue	8 ans

La moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours du trimestre terminé le 30 juin 2002 est de 7,31 \$ CA.

9. Éléments inhabituels

(en milliers de dollars US)

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2002	2001	2002	2001
Primes de liquidités liées à un événement (note 8)	2 567	—	2 567	—
Annulation de la facilité de crédit existante (note 7)	2 309	—	2 309	—
Refinancement de la facilité de crédit	—	—	—	1 389
Déménagement des installations de fabrication	—	866	—	1 468
Règlement de la vérification fiscale effectuée par l'ADRC (note 10 c))	720	—	720	—
Autres	220	96	220	192
	5 816	962	5 816	3 049

10. Engagements et éventualités

a) Durant le semestre terminé le 30 juin 2002, la Société s'est installée dans un nouvel entrepôt, au coût de 10,6 M\$, lequel deviendra le principal centre de distribution de la Société. La Société a signé une entente de 10 ans et les loyers annuels minimaux (excluant certains frais d'occupation) à payer pour les cinq prochaines années s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars US)	
2002 (juillet à décembre)	335
2003	887
2004	1 043
2005	1 044
2006	1 045

b) Le 30 mai 2002, la Section de première instance de la Cour fédérale du Canada a rejeté l'action intentée contre la Société le 20 décembre 1996 par Kirkby AG et LEGO Canada Inc. (collectivement, "LEGO"). Au moyen de cette action, LEGO prétendait avoir des droits exclusifs sur l' "aspect" des boutons de leur brique standard LEGO et alléguait que la fabrication et la vente des blocs de construction "Micro" MEGA BLOKS[®] de la société constituaient une concurrence déloyale en vertu de la *Loi sur les marques de commerce*. Le 20 juin 2002, LEGO a porté la décision en appel auprès de la Cour fédérale d'appel.

c) Au cours du deuxième trimestre de 2002, la Société a reçu et accepté une proposition de nouvelle cotisation de l'Agence des douanes et du revenu du Canada ("ADRC") pour la période couvrant les exercices 1996 à 1999 de la Société. En vertu de cette proposition, l'ADRC rejette le traitement de certaines dépenses déduites par la Société. Les dépenses rejetées par l'ADRC ont trait, pour la plupart, à l'opération de restructuration du capital effectuée en 1996. Selon les estimations de la Société, le total des impôts sur les bénéfices autrement exigibles, y compris les intérêts courus à compter du rejet des dépenses susmentionnées, s'élèverait à environ 1,2 M\$. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2001, la Société a inscrit une provision pour impôts non récurrente de 3,0 M\$ relativement à la vérification fiscale effectuée par l'ADRC. Par conséquent, une contrepassation d'environ 1,8 M\$ de cette provision pour impôts non récurrente a été portée aux bénéficiaires au cours du trimestre terminé le 30 juin 2002.